

Fiche technique

Pittura fond pénétrant à base de solvants

Description du produit Pittura fond pénétrant est un produit liant à base de solvants solubles. Ce fond pénétrant est facile à travailler, incolore, possédant un bon pouvoir de pénétration et d'adhérence.

Composition Liants: acrylate pure
Adjuvants: solvants

Champ d'application Il convient pour l'intérieur et l'extérieur pour solidifier les supports poreux à base de ciment, chaux et de plâtre. Il convient également pour le traitement de supports en crépis, ribages, masses à spatuler, béton, etc.
Il peut être couvert avec de la finition, ribages et masses à spatuler à base dispersion ou avec la peinture à base dispersion ou à la silicone.

Consommation Environ 100 – 200 g/m² selon support

Form de livraison Bidon à 3 kg

Traitement Ne pas travailler en dessous de +5° C

Le support doit être totalement endurci, propre, sec, régulier et libre de résidus solubles à l'eau tel que colle, acide tannique, huile de coffrage etc. Les supports friables, décollés et sablonneux sont à éliminer.

Pittura fond pénétrant aux solvants est appliqué à la brosse non dilué. En règle générale, une seule application suffit. Sur des supports critiques, par exemple des surfaces friables et très absorbantes, une application de Pittura fond pénétrant aqueux en quantité suffisante est nécessaire mais en évitant un apport superflu (surface brillante). Le recouvrement ne peut se faire qu'après assèchement complet du support, c'est-à-dire 2 jours environ.

Spéciaux:

Prudence sur les isolations périphériques! Pittura fond pénétrant à base de solvants attaque les plaques polystyrènes!

Sur des surfaces traitées avec Pittura fond pénétrant aqueux les crépis minéraux n'adhèrent qu'avec une adjonction de Granol liant A.

Traitement	<p>Pour un traitement inodore à l'intérieur, nous conseillons l'emploi de Pittura fond pénétrant aqueux.</p> <p>Pour la consolidation de supports minéraux (ciment / chaux) et ce pour conserver le caractère purement minéral du crépi, il convient d'utiliser le Kalkogran Verkieseler. Ne pas appliquer sous l'action directe du soleil.</p>
Remarques	<p>Pour base correspondante, veuillez prendre en considération les documents valables comme les normes SIA, fiches techniques de l'ASMPP ainsi que l'état actuel de la technique en bâtiment. Les fiches techniques sont toujours déterminantes pour l'utilisation de nos produits (www.granol.ch).</p>
Stockage	<p>Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Dans le récipient fermé et sec, le produit est à 6 mois après la date de production plus durables. Date d'emballage: voir sur emballage. Classe de stockage (Allemagne) 10.</p>
Elimination	<p>Ne pas vider dans les égouts ou évacué avec les déchets urbains. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Les codes suivants de déchet ne sont que des suggestions: Code d'élimination de déchet no 14 06 03. Les résidus sont à traiter comme des déchets dangereux.</p> <p>Emballages contaminés: Eliminer comme le produit non utilisé. Code d'élimination des déchets 15 01 10 S.</p>

Indications de sécurité**Danger**

H226: Liquide et vapeurs inflammables.
H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H372: Risque avéré d'effets graves à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P210b: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P260: Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/vapeurs/ aérosols. P280e: Porter des gants de protection/ protection des yeux. P301+P310: EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P302a: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver immédiatement et abondamment à l'eau. P304a: EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air libre. Appeler un médecin dans les cas graves. P501: Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Granol SA

Zeughausstrasse 5, Postfach, CH-6210 Sursee
T +41 41 926 96 96
info@granol.ch, www.granol.ch

